

**CONCEPTION, REALISATION, ORGANISATION ET
TIR DE FEUX D'ARTIFICES
PYROSYMPHONIE ANNEES 2013 – 2014 - 2015**

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Mr le MAIRE.

Objet : CONCEPTION, REALISATION, ORGANISATION ET TIR DE FEUX D'ARTIFICES

Lieu d'exécution : Commune de MAROMME.

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE –Marché de fournitures et services et à bons de commande en application des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics.

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr
Sur le site de l'ADM 76 <https://www.publicaturv5.fr>

Pièces justificatives à produire :

Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, DC6 et NOTI 2 téléchargeables gratuitement.

Les candidats doivent remettre un dossier complet comprenant obligatoirement les pièces suivantes :

- Les déclarations et attestations sur l'honneur visées à l'Article 45 du Code des Marchés Publics DC1, DC2, DC 6, NOTI 2
- Les références requises relatives à la capacité professionnelle :
 - Un certificat de qualification ou des références équivalentes,
 - Habilitation C4 – T2 – N2 des personnes responsables du tir,
 - Le candidat pourra également fournir une liste de références relatives à l'exécution de prestations de même nature et de même importance (datant de moins de trois ans) incluant tout support média présentant d'autres réalisations.
 - Liste des moyens humains (qualifications du personnel et qualifications aux normes ISO 9001-2000, 14001, ...)
 - Qualité et agrément des produits et normes environnementales.
- Attestations URSSAF
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Proposition technique faisant référence au chiffrage de la prestation
- Proposition artistique et financière détaillée faisant référence au prix remis dans l'acte d'engagement telle que définie à l'article 14 du présent document.
- Un R.I.B ou R.I.P.
- Le présent C.C.P., paraphé, signé.
- L'Acte d'engagement complété, paraphé et signé.
- L'attestation de visite dûment complétée (du site où le feu est tiré).
- Le plan du site (signé)

Toute pièce manquante peut faire l'objet du rejet de la candidature.

Critères d'attribution : Les critères ci-dessous seront pris en compte et après pondération c'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera retenue :

- Références du candidat et qualifications : 30 %
- Qualités techniques et artistiques de l'offre : 30 %
- Qualité et agrément des produits : 20 %
- Prix : 20 %

Date limite de remise des offres

➤ **4 mars 2013 à 16 h en Mairie** sur documents papier

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre « CONCEPTION, REALISATION, ORGANISATION ET TIR DE FEUX D'ARTIFICES - PYROSYMPHONIE ANNEES 2013 – 2014 – 2015 »

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **4 mars 2013 à 16 h** sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé :

<https://www.publicaturv5.fr>

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date de Réalisation : les 13 juillet 2013 – 2014 – 2015 à environ 23 h

Renseignements :

D'ordre administratif, Mr le Directeur général des services

Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. nicolas.jaffre@ville-maromme.fr

D'ordre technique, Mr P.GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. serv-techniques@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 8 février 2013